

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 07 novembre 2017

Convocation du 27/10/2017

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 12

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 14/11/2017.

L'an deux mil dix-sept, le sept novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Roger FRESNEAU

Présents : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Dominique GIRARD, Isabelle JOREAU, Claude LECHAT, Armelle PONCET, Loïc LAFOURCADE, Yvonne FREMONT, Marie-Claire VIRIEUX, Nicolas DAVIAUD, Christophe GAIGNON, Thierry MARCHAU.

Absents : Emmanuelle PATURAL, Jean-Baptiste ROTTIER, Mireille FOURMOND.

Bon pour pouvoir :

DCM 2017-68

Réhabilitation et extension du gîte d'accueil touristique de La Breille-Les-Pins

Le Maire informe le conseil municipal que la demande de devis des bureaux d'études a été pris en charge et étudié par ATOME sis à SAUMUR (49400) « 45 bis rue Beaurepaire » à la demande de la mairie de La Breille-Les-Pins.

Le Maire demande à ATOME de présenter l'analyse des devis pour les intervenants au conseil municipal :

01) - BET Structure :

- EVEN STRUCTURES sise à ANGERS (49007) « 5 rue des Petites Maulévries » pour un montant de 3 500.00 € HT (hors option) + 1 800.00 € HT (option DIAG charpente)
- STBAT sise à ANGERS (49100) « 2 rue Pilastre » pour un montant de 2 000.00 € HT + 2 200 € (option DIAG charpente)

02) – BET Thermique

- Ambre Energies sise à AVRILLE (49240) « 6 Bis avenue Louis Bernier » pour un montant de 6 360.00 € HT + 960.00 € (option EXE Partiel)
- AB-Ingénierie sise à SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU (49124) « 21 rue du Hanipet » pour un montant de 5 000.00 € HT

03) – BET Géotechnique

- FONDASOL sise à ORVAULT (44700) « 12 rue Léon Gaumont » pour un montant de 2 455.00 € HT + 800.00 € HT (option reconnaissance des fondations) + 850.00 € HT (option détection réseaux enterrés)
- CENTRE OUEST sise à FONDETTES (37230) « 8 rue Pierre et Marie Curie-ZA La haute Limouillère pour un montant de 1 500.00 € HT + 500.00 € (option reconnaissance des fondations)

04) – Bureau de contrôle technique

- APAVE sise à BEAUCOUZE (49071) « ZAC de l'Hoirie-rue du général Charles Lacretelle » pour un montant de 7 000.00 € HT
- SOCOTEC sise à ANGERS (49002) « 122 rue du château d'Orgemont » pour un montant de 5 250.00 € HT

- QUALICONSULT sise à ANGERS (49066) « 355 Avenue Patton » pour un montant de 3 900.00 € HT
- VERITAS sise à BEAUCOUZE (49070) « 2 rue Olivier de Serres » pour un montant de 2 500.00 € HT

05) – Coordination SPS

- APAVE sise à BEAUCOUZE (49071) « ZAC de l’Hoirie-rue du général Charles Lacretelle » pour un montant de 4 100.00 € HT
- AMC sise à ANGERS (49000) « 152 Avenue du Général Patton » pour un montant de 2 352.00 € HT
- QUALICONSULT ANGERS (49066) « 355 Avenue Patton » pour un montant de 2 555.00 € HT

06) – BET Acoustique

- DB Acoustic sise à TRELAZE (49800) « 20 rue de La Chevallerie » pour le montant de 1 450.00 € HT
- 3DBOuest (pas de réponse)
- Serdb (pas de réponse)

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

CHOISIT à l’unanimité des membres présents, les bureaux d’études concernant la réhabilitation et extension du gîte d’accueil touristique de La Breille-Les-Pins comme suit :

01) - BET Structure : - STBAT sise à ANGERS (49100) « 2 rue Pilastre) pour un montant de 2 000.00 € HT

- EVEN STRUCTURES sise à ANGERS (49007) « 5 rue des Petites Maulévries » pour un montant de 1 800.00 € HT (option DIAG charpente)

02) – BET Thermique : - AB-Ingénierie sise à SAINT-BARTHELEMY-D’ANJOU (49124) « 21 rue du Hanipet » pour un montant de 5 000.00 € HT

03) – BET Géotechnique : - CENTRE OUEST sise à FONDETTES (37230) « 8 rue Pierre et Marie Curie-ZA La haute Limouère pour un montant de 1 500.00 € HT + 500.00 € (option reconnaissance des fondations)

04) – Bureau de contrôle technique : - VERITAS sise à BEAUCOUZE (49070) « 2 rue Olivier de Serres » pour un montant de 2 500.00 € HT

05) – Coordination SPS : - AMC sise à ANGERS (49000) « 152 Avenue du Général Patton » pour un montant de 2 352.00 € HT

06) – BET Acoustique : - DB Acoustic sise à TRELAZE (49800) « 20 rue de La Chevallerie » pour un montant de 1 450.00 € HT.

CHARGE Monsieur le Maire de signer et d’effectuer toutes les démarches nécessaires au nom de la commune.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 13/11/2017

Le Maire,
F. STEPHAN

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 14/11/2017
Et de la publication 14/11/2017

